

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique

Université De Jijel

Faculté des Lettres et des Langues étrangères
Département de Français
Filière : science de langage



Mémoire de Fin d'Etudes
En vue de l'obtention du diplôme : Master

Thème

**L'analyse des difficultés de l'insertion des citations aux mémoires de
master au département du français à Jijel.**

Présenté par : Maoudj Soumia
Bencherda Amira

Soutenu en juin 2015

Devant le jury composé de :	
Mr. Boukezzoula Mohamed	M.A
Président	
Mr. Bouaache Nasreddine	M.A
Encadreur	
Mr. Baayou Ahcene	M.A
Examineur	

Année universitaire : 2014 / 2015

Remercîment

En préambule à ce mémoire

Nous remercions ALLAH qui nous aide et nous donnons la patience et le courage durant ces longues années d'étude.

Nous tenons à remercier sincèrement monsieur BOUAACHE NASREDDINE entant que directeur de mémoire qui accepter de nous encadrer et qui a toujours montré à l'écoute et très disponible tout au long de la réalisation de mémoire.

Aux membres de jury.

A tous qui nous aide à réaliser ce travail.

Dédicace

A nos parents pour leur contribution, leur soutien et leur patience.

A tous nos proches et amis, qui nous ont toujours soutenu et encouragé au cours de la réalisation de ce modeste travail.

Table de matières

Introduction.....	3
Le cadre théorique.....	4
Chapitre1 : la recherche scientifique.....	5
Introduction.....	6
1-La définition de la recherche scientifique.....	7
2-Les caractéristiques de la recherche scientifique.....	8
3-Le cycle de la recherche scientifique.....	9
4-L'éthique de la recherche scientifique.....	10
5-L a probité et l'inconduite scientifique.....	11
6-Les citations.....	12
1-Définition et fonction de citation.....	13
2-Les types des citations.....	14
-La citation courte	15
-La citation longue	16
-La citation de source primaire	17
-La citation de source secondaire	18
-La citation en langue étrangère	19
-La citation citée	20
3-L'insertion des citations.....	21
-La cohérence	22
-La cohésion	23
Conclusion partielle.....	24
Chapitre2 : la rédaction scientifique et ses contraintes.....	25
Introduction.....	26
1-La définition de la rédaction scientifique.....	27
2-Les qualités de la rédaction scientifique.....	28
3-Le choix de la langue de rédaction scientifique.....	29
4-Le plan de la rédaction scientifique.....	30
5-Définition et rédaction d'un mémoire.....	31
6-Les contraintes de la rédaction d'un mémoire.....	32
Conclusion partielle.....	33

Chapitre3 : le système LMD au département du français à l'université de Jije34

Introduction.....	35
1-Le système LMD.....	36
2-Le département du français à l'université de Jijel.....	37
Conclusion partielle.....	38
Le cadre pratique.....	39
Introduction.....	40
1-la méthode du travail.....	40
2-la présentation du corpus.....	40
3-la description du corpus.....	40
4-La présentation des erreurs dans l'insertion des citations au corpus étudié..	41
5-La présentation des résultats en termes de pourcentage.....	42
6-Discussion et interprétation des résultats.....	44
Conclusion partielle.....	45
Conclusion.....	46
Bibliographie.....	49
Annexes.....	50

Introduction

1-Introduction:

L'écriture est un art vivant que l'homme a maîtrisé depuis des siècles. Elle a permis, au fil du temps, à l'imagination de croître et à la pensée humaine de se développer. En tant que pratique, elle sert à mémoriser et à fixer les idées, ce qui facilite leur expansion et leur prolifération aux quatre coins du monde. A l'université, elle est aussi moyenne de recherche qui assure la construction du savoir et constitue, par conséquent, un critère d'évaluation non seulement formative mais aussi certificative. Tel est le cas de la recherche académique qui vise l'obtention d'un diplôme universitaire où le chercheur, en plus du travail qu'il fait (travail de terrain, collecte de données, analyse, etc.) est appelé à consigner les résultats de sa recherche dans un écrit à la forme préétablie, qu'il soit mémoire ou thèse.

Cependant, la spécificité de ce type d'écrits universitaires est ce qu'on pourrait appeler l'intertextualité. Le chercheur, travaillant dans un domaine particulier, est appelé à inscrire son travail dans la continuité de ceux qui l'ont précédé. Pour cela, la lecture des travaux qui l'ont devancé ou du moins certains parmi eux s'impose comme un passage obligé et forme l'un des moyens qui l'inspire et où il s'abreuve pour avoir les idées claires. Probité oblige, aucun chercheur n'est autorisé à reproduire le tout ou une partie du travail d'autrui en le détournant. Dans le langage savant, cela s'appelle le plagiat. Cette pratique souvent constatée chez beaucoup de chercheurs, définie ainsi « *le plagiat est une faute morale, civile, commerciale et/ou pénale consistant à copier un auteur ou créateur sans le dire, ou à fortement s'inspirer d'un modèle que l'on omet, délibérément ou par négligence, de désigner. Il est souvent assimilé à un vol immatériel*¹ » peut être sévèrement sanctionné. Pour échapper à ce type de bavures, le chercheur est obligé de préciser dans son travail, tel qu'il se doit, la source de provenance de ses idées, en les citant dans le corps de son texte mais aussi en mentionnant leurs textes et ouvrages dans sa bibliographie.

Pourtant, citer dans son texte le travail d'autrui n'est pas chose aisée. Elle nécessite un apprentissage basique puisque codifiée selon des protocoles que le chercheur est censé maîtriser. A l'université, l'initiation au travail universitaire et à la recherche scientifique s'étale sur presque toutes les années. En effet, de la première année licence à la deuxième année Master, pas moins de deux modules, reconduits d'année en année, sont consacrés à cet

¹ <http://fr.wikipedia.org/wiki/plagiat>, consulté le 25 mars 2015 à 10:15

enseignement. Mais c'est en Master que l'on accentue le plus cet apprentissage pour donner aux étudiants les soubassements indispensables à l'élaboration, à l'issue de leur formation, de leurs mémoires de fin d'études.

Il est à constater néanmoins que, malgré l'apprentissage que les étudiants reçoivent durant leur formation universitaire, beaucoup d'erreurs relatives à l'insertion des citations des auteurs persistent de façon inquiétante. Tel est le problème qui nous préoccupe et que nous allons analyser dans notre présent mémoire de recherche. Notre hypothèse consiste ainsi à dire que les erreurs que les étudiants commettent lors de l'insertion des citations dans leurs mémoires sont dues à un problème d'intériorisation des normes relatives à cette pratique universitaire.

Pour vérifier la validité de notre hypothèse, nous allons examiner la manière dont les étudiants de Master du département de français de l'université de Jijel insèrent les citations dans les mémoires de fin d'études pour mettre en évidence les problèmes sur lesquels ils butent et tenter ensuite de les catégoriser selon leurs types.

Le cadre théorique

Chapitre 1 :

La recherche scientifique

Chapitre1: La recherche scientifique

Introduction

Le présent chapitre a pour objectif principal de définir la recherche scientifique et de présenter ses caractéristiques et sa méthodologie. L'objectif est de rappeler qu'on ne naît pas chercheur et qu'il y a une sorte de passage obligé lors duquel les universitaires apprennent à faire de la recherche scientifique. Le lien avec les travaux universitaires qui visent la certification et l'obtention de diplômes comme c'est le cas du Master LMD sera, par conséquent, mis en évidence. Qu'est-ce que donc la recherche scientifique ?

1. La définition de la recherche scientifique :

En tant que domaine d'investigation et d'accroissement du savoir humain, « une **recherche scientifique** est, en premier lieu, l'ensemble des actions entreprises en vue de produire et de développer les connaissances scientifiques »²

Dans son ouvrage, La recherche En Science Sociale Et Humaine, **MukeZihisire** définit la recherche comme : « (...) *un effort pour trouver quelque chose ou un esprit vers les connaissances* »³. Cet effort est, en vérité, un processus dynamique d'investigation ou une démarche qui permet d'examiner des phénomènes et des problèmes afin de les résoudre et d'obtenir des réponses précises. C'est donc un travail méthodique qui vise, à travers la réflexion, un ou des objectifs. Pour arriver à ses fins, elle se doit de respecter une série d'étapes :

- Le problème de recherche : l'étape la plus importante où l'étudiant chercheur doit formuler une problématique de thème sur lequel il va travailler, autrement dit, la formulation de la question de recherche;
- Les méthodes et les techniques de la collecte des données : l'apprenant chercheur doit présenter sa méthode d'investigation adoptée pour réaliser sa recherche et montrer également les techniques qu'il va suivre (tel que le questionnaire, l'analyse du corpus...);
- La collecte des données : cette étape est pour rassembler, choisir et collecter les données où le chercheur va les organiser pour les utiliser après leur analyse;

² http://fr.wikipedia.org/wiki/Recherche_scientifique, consulté le 10 avril 2015 à 12:50

³ MukeZihisire, La recherche en science social et humaines, guide pratique méthodologique et casconcrets, Hamattan, 2011

- L'analyse des données et l'interprétation des résultats : l'étudiant utilise des méthodes d'analyse qui doivent être brièvement décrites (traitements statistiques, etc.) et ne doivent pas envahir la présentation des résultats. Pour l'interprétation des résultats, cette étape est en fait la réponse à la question de recherche, elle est la vérification de l'hypothèse de départ. Il s'agit de dire, au vu de résultats obtenus, si oui ou non le phénomène attendu s'est manifesté, si oui ou non le problème pose a trouvé une solution...;
- La rédaction de rapport de recherche : c'est la dernière étape pour réaliser une recherche où on va mettre tous les éléments en ordre, en utilisant des phrases courtes et claires.

Donc, dans un travail de recherche universitaire ou bien scientifique, il est très important de trouver une démarche rigoureuse et cohérente, quelque soit le type du sujet. La recherche ne peut être une simple compilation d'information ni une synthèse de l'existant. Elle doit apporter du nouveau, un surplus de connaissances soit au niveau de la matière ou du contenu soit au niveau de la méthode soit au niveau de résultats.

2. Les caractéristiques de la recherche scientifique :

La recherche scientifique se caractérise de plus en plus par sa complexité, par sa visée et le fait d'être systématique et rigoureuse. Elle élève le niveau de la pensée afin d'étudier et de comprendre.

Ainsi, elle se caractérise par la production de nouveaux savoirs à partir de la formulation de nouvelles questions, c'est-à-dire elle est considérée comme un moyen pour découvrir et essayer de développer l'étude d'un problème ou bien d'un phénomène donné. La recherche scientifique se caractérise, donc, par sa démarche spécifique pour améliorer l'état de connaissances.

3. Le cycle de la recherche scientifique :

On trouve dans l'ouvrage de Jean-Marie M. Dubois, la rédaction scientifique, mémoires et thèses, qu'une recherche peut être menée de deux façons⁴ :

- Avec une logique déductive;
- Avec une logique inductive.

⁴ Jean-Marie M. Dubois, la rédaction scientifique mémoires et thèses : formes régulières et par articles, estem, 2005, p. 24. 25

Dans la première démarche, le scientifique part de connaissances théoriques déjà établies et les valide ou les vérifie avec des données empiriques : en fait, il démontre. Dans la seconde démarche, il part de données empiriques (collection de données) et il généralise en établissant des relations et des catégorisations. Pour la démarche déductive, le développement d'un mémoire ou d'une thèse, comprend cinq parties : le cadre théorique, le cadre méthodologique, la présentation et l'analyse des résultats, l'interprétation des résultats et la discussion des résultats.

Le mouvement de la pensée et de l'activité scientifique se présente donc sous forme d'un cycle. Et la réalisation de chacune des deux démarches se fait selon ce cycle qui est une suite de moments qui se succèdent et qui ramènent au point de départ pour repartir à nouveau. Pour la recherche, il s'agit d'un mouvement incessant qui permet à la connaissance scientifique de se renouveler.

On représente ce cycle de la manière la plus succincte, en s'en tenant aux moments essentiels du processus de la recherche à savoir: **la conception** (*théories et concepts*), **la méthodologie** (*méthodes et instruments employés*) **et les observations** (*données analysées et résultats*).

Au moment de la *conception*, on élabore le projet de recherche en ayant une vision générale d'étude selon la discipline. On connaît, de plus, les théories dans ce domaine et l'ensemble des concepts qui s'y rattachent. Avant de passer de la *conception* aux *observations*, il faut passer par une autre étape essentielle, c'est celle de la *méthodologie* qui rassemble des méthodes et des instruments de collecte des données. Le troisième moment du cycle est celui des *observations* où on procède à l'analyse des données recueillies, ce qui permet de confirmer ou d'infirmer les hypothèses formulées au moment de la conception. L'analyse et les résultats qui s'en dégagent nous ramènent aux deux premiers moments du cycle. De même, à la lumière des résultats obtenus, on peut se rendre compte que la technique et les instruments employés n'étaient pas toutefois adéquats. On revient au moment méthodologique et on peut décider de réviser la méthodologie de la recherche.

4. L'éthique de la recherche scientifique :

Le chercheur ne peut pas faire impunément tout ce qu'il veut, comme il le veut puisque toute recherche exige honnêteté de sa part. Il y a, dans la conduite de la recherche, des règles à suivre qui forment une *éthique*: « se présente comme un ensemble de principes ou de devoirs

moraux reliés à la conduite d'une activité de recherche »⁵, propre au travail scientifique et qu'il faut respecter tout au long de la démarche.

Les principes d'éthique concernent : *les sujets de la recherche*, soit les êtres humains dans le cas des sciences humaines, *la communauté scientifique*; c'est-à-dire les autres scientifiques à qui le chercheur doit dévoiler ce qu'il a fait; *le publique*, soit la société qui s'attendent à ce que le chercheur rende des comptes sur ses activités.

5. la probité et l'inconduite scientifique :

N'entant qu'attitude, « *la probité scientifique consiste à respecter l'éthique scientifique les valeurs, les usages, obligations et règles par la communauté scientifique ou par la société plus large comme devant régir le travail et les comportements individuels des scientifiques* »⁶, c'est-à-dire on doit respecter l'honnêteté de travail ou de la recherche.

Ainsi la probité repose avant tout sur deux éléments fondamentaux⁷ : l'honnêteté dans la collecte et l'analyse des données et le souci de faire état d'une manière exacte de l'origine des résultats et de concepts utilisés donc, le chercheur doit être honnête dans sa recherche. Il ne doit pas faire tous ce qu'il veut parce qu'un geste qui va à l'encontre de l'éthique est qualifié d'inconduite scientifique, celle-ci qui peut nuire au fonctionnement de communauté scientifique et également brimer les droits fondamentaux d'individus. Selon les gestes posés, on trouve que cette inconduite a des catégories différentes, mais ce qui nous intéresse c'est celle de fraude scientifique, la catégorie la plus grave, cette dernière « *fait intervenir des gestes ou des comportements carrément malhonnêtes, voir illégaux* »⁸ tel que le cas de tripatouillage (le fait de fabrication des données), l'autoplagiat (la présentation du même texte en plusieurs lieux), ainsi que le plagiat, en tant que reformulation de certaines idées d'auteurs, cette reprise intégrale de passages des auteurs le plagiat peut se définir ainsi « *comme une faute morale, civile, commerciale ou pénale consistant à copier un auteur ou créateur sans le dire, ou à fortement s'inspirer d'un model que l'on omet, délibérément ou par négligence, de designer il est souvent assimilé à un vol immatériel* »⁹. On peut trouver les plagiats dans plusieurs domaines : celui des sciences, de la fiction et de l'éducation.

⁵ Dictionnaire Larousse Maxi-poche, Jacques Florent, 2008, p. 524

⁶ La probité et l'inconduite scientifique : <http://benhur.teluq.ca/st3/sciences/sci1013/index.htm>, consulté le 10 avril 2015 à 14:30

⁷ Politique de l'université de Montréal sur la probité intellectuelle en recherche, 20 novembre 2012, p.

3

⁸ La probité et l'inconduite scientifique, idem

⁹ [Fr.m.wikipedia.org/wiki/plagiat](http://fr.m.wikipedia.org/wiki/plagiat), consulté le 15 avril 2015 à 9:50

Au lieu de recourir au plagiat à travers les reformulations des reproductions de textes écrits par des auteurs, le chercheur doit utiliser des citations.

6. Les citations :

1. définition et fonction :

Les citations sont des extraits d'articles ou d'ouvrages lus qui vont être insérés dans notre propre rédaction, qui lui est explicitement attribuée avec indication de la référence au moyen des guillemets et de la note. Comme la signale Colette Kellermann-Rochas dans son ouvrage, comment rédiger un rapport, un mémoire, un projet de recherche, une activité de recherche en cours? Les citations : « *sont des fragments des textes consultés*¹⁰», selon le nouveau petit Larousse : « *un fragment de texte est une partie extraite d'un livre, d'un discours.*¹¹»

Ainsi que la précise Oliver millet, une citation : « *est un fait de parole (d'écriture), par définition individuelle et unique, qui est repris comme tel -cité- par un autre locuteur ou une infinité de locuteur*¹²». Antoine Compagnon a clairement montré que la citation contient donc, cinq structures élémentaires¹³ : un texte 1 où l'énoncé apparaît pour la première fois et où il est pris, un texte 2 où le même énoncé figure une seconde fois, en reprise, l'énoncé lui-même, un auteur 1 celui qui est cité et un auteur 2 celui qui cite (la seconde main, 1979, p. 56)

Donc, la citation est une action de citer, de rapporter les mots ou les phrases de quelqu'un : paroles, passage empruntés à un auteur ou à quelqu'un qui fait autorisé.

L'apprenant chercheur utilise dans son travail de recherche la citation parce qu'elle a une fonction d'enchaîner les idées. Elle apparaît dans l'usage qui vise à convaincre le lecteur par l'illustration comme des arguments, encore elle a pour objectif d'explicitier les informations.

2. Les types de citation :

¹⁰ Colette Kellermann-Rochas, et al, «comment rédiger un rapport, un mémoire, un projet de recherche, une activité de recherche en cours? » manuel de rédaction avec modules d'apprentissage des techniques d'écriture en français, projet «rédigera» 2001, p. 27

¹¹ Nouveau Petit Larousse, librairie Larousse, paris, 1999, p. 447

¹² Oliver Millet, Dictionnaire des citations, 1992, p. 7

¹³ Antoine Compagnon, la seconde main, 1979, p. 56

Pour les types de citation, on trouve qu'il y en a plusieurs : citations courtes, citations longues, citations de sources primaires, de sources secondaires, citations citées, citations en langue étrangère.

- **La citation courte (citation de textes protégés) :**

Cette citation doit être courte. Elle ne dépasse pas trois lignes. Généralement, les citations courtes sont placées entre guillemets et en caractère italique, elle peut se composer d'une expression, ou d'une proposition.

- **La citation longue :**

On parle de citation longue lorsqu'il s'agit d'un paragraphe plus de trois lignes. Elles sont placées en retrait à simple interligne et sans guillemets et introduites entre deux points en caractère italique, donc, elles seront détachées du texte.

- **La citation de source primaire :**

Cette citation faisant des références à un document qui contient des idées originales d'un auteur ou d'un document. Elle respecte les normes d'insertion des citations.

- **La citation de source secondaire :**

Ce type de citation se fonde sur les citations de source primaire c'est-à-dire faisant référence à des travaux de synthèse telle que les ouvrages critiques.

- **La citation en langue étrangère :**

Pour un travail bien élaboré et pour essayer de convaincre les lecteurs, le chercheur utilise un autre type de citation celui de citation en langue étrangère lorsqu'il consulte d'autres travaux en langues différentes de celle de chercheur où il va les traduire puis il les met le passage traduis entre guillemets et en italique.

- **La citation citée :**

C'est la citation citée déjà dans un texte ou un document, le chercheur utilise cette citation dans son texte quand il a besoin pour son travail soit bien argumenté afin d'atteindre son objectif et convaincre son lecteur.

3. L'insertion des citations :

On ne peut pas citer la citation par ses types différents au hasard. Il y a des critères que le chercheur doit respecter lorsqu'il veut insérer une citation dans son texte rédigé. Il dépend d'un choix efficace du passage tiré d'un ouvrage ou d'un document. L'insertion de ce passage tiré se réalise selon l'analyse des principaux critères qui sont : la cohérence et la cohésion.

- **La cohérence :**

La cohérence : « *un ensemble d'idées qui est constitué d'éléments s'enchaînant logiquement*¹⁴», c'est l'union étroite entre les différents éléments de texte c'est-à-dire l'enchaînement des idées, le texte sera cohérent s'il établit une progression d'informations. Le choix de citation dépend du texte du mémoire et correspond à l'intention du chercheur : « *la citation en tant qu'elle vient se greffer sur notre discours est à cause d'un dynamisme négatif ou productif : dans les cas négatifs, elle vient parasiter le discours qui se cherche et se conduit*¹⁵»

Donc, le mauvais choix de citation provoque une maladresse et traduit l'incohérence que transfère le sens de chercheur.

- **La cohésion :**

La cohésion peut se définir comme: « *propriété d'un ensemble dont toutes les parties sont étroitement unies*¹⁶», donc, elle concerne les relations entre les phrases et ses contextes.

Pour les techniques d'insertion des citations, toute citation doit être accompagnée de la référence exacte à la page d'où elle est tirée, pour la citation courte qui ne dépasse pas trois lignes, elle se met entre parenthèses et en caractère italique avec la référence bibliographique. La citation de demi-page, la citation longue, peut être transcrite en caractères de taille plus fine, est placée en retrait à simple interligne et sans guillemets. D'après Gravel, 1980, p. 50 : « *toute citation doit être transcrite fidèlement sans en altérer le sens ou l'orthographe, c'est-à-dire qu'elle doit être transcrite avec la ponctuation et les fautes.*¹⁷»

Toutefois, la méthode auteur-date est l'une des plus courantes en sciences humaines et sociales. Selon cette méthode, on ne retrouve dans le texte que la mention des auteurs et de la date de parution du document. On indiquera entre parenthèse, à la fin d'une phrase, l'auteur

¹⁴ Dictionnaire Larousse Maxi-poche, Jacques Florent, 2008, p. 262

¹⁵ Siradj Safia, les modalités et les difficultés de l'insertion des citations dans le texte du mémoire, Ouargla, 2008, fr-Rezgui Fatima Zohra

¹⁶ Dictionnaire Larousse Maxi-poche, idem

¹⁷ Jean-Marie M. Dubois, la rédaction scientifique mémoires et thèses, p. 75

du document qui en a inspiré le contenu. Ou, encore, on introduira l'idée par des formules du type : « selon l'auteur (date)» ou « l'auteur (date) montre que...»¹⁸.

Conclusion partielle :

En guise de conclusion pour ce chapitre, nous rappellerons que la recherche scientifique ne peut être efficace et déboucher sur des résultats fiables que lorsqu'elle respecte un certain nombre de règles relatives à l'éthique et à la probité scientifique.

¹⁸idem

Chapitre2 :

**La rédaction scientifique et
ses contraintes.**

Chapitre 2 : la rédaction scientifique et ses contraintes

Introduction :

Dans le présent chapitre, nous essayerons de définir la rédaction scientifique, et de nous arrêter sur les obstacles de la rédaction scientifique. Alors, qu'est-ce-que la rédaction scientifique? Et quels sont ses contraintes?

1. La définition de la rédaction scientifique:¹⁹

La rédaction scientifique définie comme l'action de rédiger un texte. Elle n'est pas une simple transcription d'un travail scientifique, mais elle participe à la conception et à la réussite du projet scientifique. Elle se réalise selon des normes spécifiques, et pour qu'elle soit une bonne rédaction, le chercheur doit respecter des normes qui sont différenciée selon le choix du travail à réaliser. Il est donc conseillé d'envisager la rédaction dès les premières étapes du travail sans la dissocier du reste ni la reporter au dernier moment, de rédiger avec le souci de mettre en évidence les qualités de travail.

2. Les qualités de la rédaction scientifique:²⁰

Dans son livre : Principes et pratiques de la communication scientifique et technique, Defays observe que tous les chercheurs et professeurs doivent être d'accord sur les principes du travail scientifique, en attestant les éternelles discussions lors de défense de thèses, de sélections de projet, d'édition de revue. Les qualités ci-dessous présentées constituent cependant la base de toute démarche et de toute rédaction scientifique même si leurs modalités d'application peuvent varier selon les cas: l'objectivité, la pertinence, la vérifiabilité, l'application, l'originalité, la méthode et la cohérence, la critique et l'autocritique, l'exhaustivité et l'intelligibilité.

3. Le choix de la langue de rédaction scientifique:

Dans un travail de recherche, il est important de choisir la langue de rédaction scientifique. Le plus souvent, le chercheur opte pour celle qu'il maîtrise le mieux. Pour les cas des mémoires que nous allons analyser, la langue de rédaction est le français. Dans des cas exceptionnels, pour des étudiants dont la langue d'usage n'est pas le français et sur

¹⁹-Jean-Marc Defays, Principes et pratiques de la communication scientifique et technique préface d'Arthur Bodson/ méthodes en sciences humaines, 2003, p.100

²⁰-ibid. p.104

recommandation du comité de programme, une maison d'enseignement peut autoriser la rédaction en anglais ou même dans une autre langue.²¹

De façon générale, on peut dire que le choix de la langue de rédaction d'un mémoire, par exemple, est une décision qui relève avant tout de l'étudiant sur les conseils de son directeur de recherche. Une telle décision doit être prise avant la rédaction du mémoire. Pour un francophone, il y a donc une décision difficile à prendre entre :

- une rédaction de bon style dans une langue généralement bien maîtrisée,
- une rédaction de style généralement artificiel en anglais,
- une traduction en anglais généralement littérale, c'est-à-dire dans un jargon plus au moins compréhensible (David, 1985, p.84), que les grandes revues risquent de refuser²².

Donc, chaque étudiant chercheur choisit la langue par laquelle il va rédiger son travail de recherche selon sa filière.

4. Le plan de la rédaction:

Pour la rédaction d'un mémoire ou d'une thèse, on trouve huit étapes classiques²³ qui ne se changent pas, et que Dubois énumère dans cet ordre :

- 1- rédiger un texte et un résumé provisoires, même s'ils risquent d'être modifiés;
- 2- établir succinctement la problématique, les hypothèses, les objectifs et inventorier rapidement les résultats à présenter, ce qui donne une vue de l'ampleur du travail; par cette étape, un plan réaliste pourra être réalisé;
- 3-réaliser un plan détaillé avec la hiérarchisation des idées et des principaux résultats, ainsi qu'une liste préliminaire des figures et tableaux; cette étape est importante et mérite d'être révisée par la personne qui rédige la recherche avant la rédaction ; cette façon de faire permet d'éviter bien des problèmes à l'étape de rédaction ;
- 4-assembler la documentation et indiquer les références (auteur et année seulement) relatives à chaque section du plan ;

²¹Jean-Marie m. Dubois, la rédaction scientifique mémoires et thèses, idem, p. 39

²² Idem, p. 72

²³ Idem, p. 41-42

5- procéder à une première rédaction par section sans attention particulière au style et à la structure grammaticale (Lussier, 1987) ; il faut se vider le plus rapidement possible de sorte qu'il est recommandé d'écrire « *d'emblée* » à l'intérieur de chaque section ;

6-modifier le plan et procéder à une deuxième rédaction en tenant compte du style, de la structure des phrases et d'une langue appropriée ; il ne faut pas oublier qu'«*une des fonctions principales des règles grammaticales consiste à nous aider à utiliser le langage de façon à ce qu'il véhicule notre pensée avec le minimum d'ambiguïté.* » (Selltiz et al. 1977).

7- faire lire par le directeur de recherche, surtout pour le fond, et par une personne non instruite du sujet (Lenoble-Panson, 1996), surtout pour la forme, car des idées ou des phrases qui nous paraissent limpides peuvent sembler confuses à d'autres personnes (Selltiz et al, 1977) ; il est aussi recommander de faire lire le texte section par section par le directeur recherche, afin de pouvoir corriger;

8- faire une révision finale du texte et provider aux vérifications techniques ; il faut bien comprendre que c'est l'auteur lui-même qui est finalement responsable de ses propos. Cependant, il est conseillé de commencer à constituer la liste des références prévus en bonne et due forme dès le début de la recherche et de rédiger certaines sections dès que la recherche est suffisamment avancée, par exemple les sections de méthodologie ou de présentation des données ou bien les figures et tableaux.

5. Définition et rédaction d'un mémoire:

La principale particularité du mémoire de recherche, au regard des exigences habituelles des travaux scolaires, est qu'il s'agit d'un travail dont personne ne connaît la « réponse ». Ainsi, personne ne pourra nous dire si ce que nous avons trouvé sur notre sujet de recherche est vrai ou faux²⁴.

Un mémoire, donc, est une preuve matérielle qui concerne l'aptitude à comprendre, à synthétiser et à reproduire personnellement mais correctement avec un esprit critique du domaine. C'est une épreuve, une course aux obstacles mettant en jeu les connaissances des chercheurs.

La rédaction d'un mémoire de maîtrise (appelée master en Europe francophone) pourrait être considérée comme un rituel de passage et de reconnaissance sociale.

²⁴- Pierre, Mongeau, Réaliser son mémoire ou sa thèse, Presse de l'Université du Québec, 2008, p.4

Ce rituel de passage est bien sûr exigeant, mais il est aussi relativement bien balisé. En effet, d'un domaine des sciences humaines à l'autre, les parcours de réalisation d'une maîtrise se ressemblent. La structure du document à produire est similaire d'un mémoire ou d'une thèse à l'autre : problématique, cadre théorique, démarche de recherche, résultats, analyse et interprétation et conclusion²⁵.

6. Les contraintes de la rédaction d'un mémoire:

Selon Myriam Greuter les contraintes principales²⁶ dans la rédaction d'un mémoire sont : la solitude, le découragement et les problèmes de gestion du temps. En effet, la rédaction d'un mémoire est souvent un moment de solitude : les heures de cours se font rares, chaque étudiant travaille sur un sujet différent, les tuteurs ne sont pas là pour vous guider pas à pas. Il est facile de se sentir seul quand on travaille de longues heures en bibliographie. La deuxième des choses c'est celle de découragement, qui peut survenir à n'importe quel moment de travail, du début à la fin de l'année. Si vous êtes tenté de baisser les bras, ce n'est pas parce que vous êtes nul ou que vous êtes fourvoyé dans votre recherche : les baisses de régime sont tout simplement inévitables parce que : « *la recherche est un travail parfois ingrat*²⁷ », assure Mariam, professeur de littérature française. Les problèmes de temps augmentent avec la durée : pour des travaux de longue, voir de très longue haleine, comme le mémoire, il constitue l'un des principaux motifs d'angoisse. L'étudiant n'est en effet tenu qu'à une date lointaine de remise de travail. Très vite cependant, ce délai qui paraissant princier semble beaucoup trop court. De plus, c'est à l'étudiant de l'organiser, seul : les difficultés s'annoncent.

Conclusion partielle :

Il est clair que la rédaction scientifique est donc, la manière propre de chaque chercheur pour rédiger son travail de recherche. Même la langue de rédaction est choisie selon la filière de l'étudiant chercheur.

²⁵ - idem, p.2

²⁶ Myriam Greuter, Guide des études, mémoire rapport de stage : Les contraintes et les bons côtés, l'Étudiants

²⁷ idem

Chapitre 3 :

**Le système LMD au
département de français à
l'université de Jijel.**

Chapitre 3 : le système LMD au département du français à l'université de Jijel.

Introduction :

Ce présent chapitre s'intéresse aux études universitaires de français LMD, en relation avec le mémoire de fin d'étude. S'impose ainsi, pour nous la présentation du département de français de l'université de Jijel, le LMD et le diplôme de master au département de français de Jijel. C'est quoi donc le système LMD?

1. Le système LMD :

Généralement, le sigle LMD signifie Licence Master Doctorat. Il s'agit de trois diplômes reconnus nationalement. Dans les universités d'Europe, ces diplômes sont convertis en crédits européens. Il s'agit de « *la monnaie d'échange européen* » de l'étudiant²⁸. Le schéma LMD a été adopté par l'ensemble des pays européens. L'objectif est d'harmoniser l'offre de formation universitaire dans toute l'Europe.

Les buts de cette démarche sont tout d'abord de faciliter les comparaisons et les équivalences au niveau international, puis de favoriser la mobilité des étudiants et leur accès au monde du travail en Europe. Chez les européens, la licence correspond à un bac plus trois ans, et pour le master, il est équivalent à un niveau bac plus cinq ans, également. L'étudiant européen a la possibilité de choisir entre poursuivre un master 2 à finalité professionnelle où l'étudiant sera apte à entrer sur la marche de l'emploi, ou bien, une voie à finalité de recherche où l'étudiant poursuit généralement sur un doctorat²⁹.

Pour ce qui concerne le système LMD au département du français à l'université de Jijel, chaque semestre représente 30 crédits. Donc l'étudiant peut réussir lorsqu'il obtient une moyenne générale de dix ou plus entre les deux semestres (même s'il a un moyen moins de dix dans un semestre puisque l'un des deux semestres compense le second), c'est-à-dire 60 crédits. Si l'étudiant n'obtient pas une moyenne de dix, il a une deuxième chance pour refaire le contrôle. C'est celle de rattrapage, mais lorsque l'étudiant a échoué encore pour la deuxième fois, il peut passer en deuxième année, c'est-à-dire même s'il a une note moins de dix dans une unité. L'étudiant peut s'inscrire en deuxième année mais il doit faire également, les contrôles des unités qu'il n'a pas pu réussir. C'est le cas, donc, de crédit c'est-à-dire

²⁸-[http :/ www.iae-eiffel.fr/LMD](http://www.iae-eiffel.fr/LMD), consulté le 27 avril 2015 à 13:00

²⁹-idem

réussir avec crédit, les trois ans de licence forment six semestres et représentent 180 crédits. Après l'obtention du diplôme de licence, l'étudiant peut accéder aux programmes de master ou sortir du système pour entrer dans le monde professionnel. Pour le master, il est équivalent à un niveau de licence plus deux ans. Il se déroule, donc, en deux ans et permet l'obtention de 120 crédits en plus de ceux déjà cumulés en licence. Après l'obtention du diplôme de master, l'étudiant peut poursuivre ses études pour l'obtention d'un doctorat.

2. Le département de français à l'université de Jijel :

Le département de français est ouvert en 2007. Il propose des formations au système LMD. En plus de la licence LMD, les étudiants peuvent suivre deux autres formations en Master : master en sciences du langage et master en sciences et textes littéraires. La formation en sciences du langage, reste focalisée sur des modules qui ont une relation avec la discipline de la linguistique. En sciences des textes littéraires, la formation s'intéresse beaucoup plus au domaine littéraire.

En gros, le département forme 1167 étudiants, répartis comme suit : pour la licence on trouve 910 étudiants dont 323 étudiants en première année, 281 étudiants en deuxième année et 306 étudiants en troisième année.

En master, le département forme 257 étudiants repartis entre les deux spécialités, en sciences de langage, il y a 170 étudiants dont 117 étudiants en master 1 et 53 en master 2. Pour la deuxième spécialité celle des sciences et textes littéraires, 97 étudiants sont en voie de formation dont 43 étudiants en première année master et 47 étudiants en deuxième année master.

Pour l'encadrement de ce nombre d'étudiants, le département dispose de 54 enseignants dont 27 permanents et 27 vacataires. En tout, le département dispose de deux maîtres de conférence et le reste sont des maîtres assistants. Cependant, la question qui se pose est celle de : pourquoi l'encadrement? La réponse est que l'encadrement est à la fois important et secondaire. Il est important par le soutien que l'encadrant peut apporter durant la démarche. C'est lui qui dirige pour arriver à faire un projet ou bien une recherche bien rédigée. Mais d'un autre côté, l'encadrement peut aussi être considéré comme secondaire dans la mesure où il n'appartient pas à l'encadrant de compléter notre maîtrise. Au bout du compte, le succès ou l'échec du projet de recherche repose sur les épaules du chercheur. L'encadrant

n'est là que pour diriger, épauler et non pour faire le travail à la place du chercheur. Donc, chacun portera seul la responsabilité et la fierté du travail accompli.

En ce qui concerne les modules au département de français, ils ne se changent pas, ils sont les mêmes pendant les trois ans de licence. Avant l'arrivée du socle commun, on trouve en première année, les modules suivants : linguistique, anglais, les techniques d'information et de communication d'éducation (TICE), la didactique de la langue (DDL), la phonétique, phonétique corrective, techniques d'expression écrite et orale (TEEO), pratique systématique de la langue (PSL), la culture, initiation aux textes littéraires (ITL), langue de spécialité (LDS).

Pour les modules de deuxième année, on a : la linguistique, la pratique systématique de la langue (PSL), la littérature maghrébine, la phonologie, la civilisation, la méthodologie, anglais, la didactique de la langue (DDL), initiation aux sciences, les techniques d'expression écrite et orale, thèmes version,

Pour la troisième année, on a : le module de didactique, pratique systématique de la langue (PSL), processus d'acquisition (PA), statistique, méthodologie, sociolinguistique, théories littéraires, la littérature, l'écrit comparée, initiation aux sciences (IS), la méthodologie, techniques d'expression écrite et orale (TEEO), la pragmatique/sémiologie.

Le socle commun a modifié complètement l'inventaire des modules, en proposant de nouvelles matières en première année et qui sont reprises en deuxième année. Il s'agit, en gros de dix matières qui se présentent ainsi : compréhension et expression écrite 1, compréhension et expression orale 1, grammaire de la langue d'étude 1, phonétique corrective et articulatoire 1, initiation à la linguistique 1 (concepts), initiation aux textes littéraires, culture (s)/ civilisation (s) de la langue 1, techniques du travail universitaire 1, sciences sociales et humaines 1, langue (s) étrangères (s) 1.

D'un semestre à l'autre, les matières sont reprises avec changement superficiel puisque on passe de 1 à 2 puis à 3 puis à 4.

Ce socle commun est actuellement à sa deuxième année puisque la troisième année se débutera qu'avec la prochaine rentrée scolaire 2015/2016. Il est à rappeler que les appellations des matières sont les mêmes pour tous les langues : arabe, français, anglais, italique, etc.

Pour le master sciences du langage, en première année master les modules enseignés sont ; anglais, techniques d'information et de communication d'éducation au premier et au

deuxième semestre, par contre on a d'autres modules, au nombre de cinq et qui sont : sociolinguistique, objets et méthodes linguistiques, variation norme représentation, sémiotique linguistique, onomastique qui sont semestriels et qui sont remplacés par : théories linguistiques, contact de la langue, linguistique contrastive, analyse du discours et philosophie de la langue. Et pour la deuxième année master on a seulement quatre modules la méthodologie de la recherche, la sémiotique pragmatique la lexicosemantique et l'analyse sociolinguistique contrastive au premier semestre. Le deuxième semestre est réservé à la recherche où l'étudiant va faire un mémoire à l'aide d'un encadrant.

En master sciences des textes littéraires, on a d'autres modules qui s'intéressent aux différentes théories de la littérature. Aussi, en première année on trouve le module de théories littéraires, les genres littéraires, méthodologie, littérature francophone, renforcement linguistique, didactique littéraire, contact des langues et interculturalité, l'histoire de l'art et approches intertextuelles. Pour les modules de deuxième année master sciences des textes littéraires on a presque les mêmes modules. Ce qui nous intéresse est celui de méthodologie pour le premier semestre. Le deuxième semestre est lui aussi réservé au mémoire de recherche.

En gros, on ne constate qu'un seul module, la méthodologie de travail universitaire enseigné en deuxième et en troisième année dédié aux pratiques de la recherche. Pour les trois ans, et en plus de ces modules assurés en licence, d'autres modules relatifs à la recherche scientifique sont enseignés en master sciences du langage : on a le module de méthodologie de la recherche enseigné en deuxième année master. Et, en master sciences et textes littéraires le même module enseigné en première et deuxième année master.

Ce module de méthodologie du travail universitaire s'intéresse par la méthodologie de la recherche et apprend à l'étudiant chercheur comment réaliser son mémoire, à savoir les normes de la rédaction de mémoire et les étapes qu'on doit passer pour faire une recherche. Donc, l'étudiant reçoit une initiation à la recherche pour être capable de réaliser son mémoire de fin d'études. En effet, pour que l'étudiant puisse obtenir un diplôme de master, il doit soutenir un mémoire de fin d'étude qu'il doit rédiger durant le deuxième semestre de la deuxième année master où il propose un thème et essaye de trouver la réponse à la problématique posée à l'introduction générale de sa recherche. Après la soutenance de son mémoire et l'obtention de diplôme de master l'apprenant chercheur peut poursuivre sur un doctorat.

Conclusion partielle :

Dans ce troisième chapitre, nous avons rappelé que le LMD permet trois diplômes : licence master doctorat. Le système d'enseignement au département des lettres et langues étrangères à l'université de Jijel, c'est celui de LMD, et propose en plus de la licence LMD deux autres formations en master l'une est celle de sciences de langage l'autre est sciences et textes littéraires.

Le cadre pratique

Introduction :

Dans cette deuxième partie de notre travail, notre étude va porter sur l'analyse du corpus recueilli afin de répondre à la problématique du recherche nous tenterons de décrire de la façon la plus précise qui soit le lieu et la méthode de travail avec la présentation de notre corpus, avant de commencer l'analyse. Nous allons ensuite interpréter les résultats obtenus durant l'analyse.

Notre problématique concerne les difficultés rencontrées lors de l'insertion des citations dans les mémoires de master, au département du français de l'université de Jijel. D'où l'interrogation suivante : *comment les étudiants insèrent-ils les citations dans leurs mémoires de recherche de manière pertinente?*

1. La méthode du travail :

Notre travail de recherche a été effectué à l'université de Jijel au sein du département du français. Pour une recherche, le choix de la méthode est très important, car elle a des conséquences directes sur les résultats obtenus.

Aussi, nous avons opté pour une méthode, qu'elle est à la fois analytique et descriptive, pour expliquer les problèmes de l'insertion des citations dans les mémoires de fin d'étude, des étudiants de master 2 filière français.

Pour atteindre l'objectif que nous avons annoncé au début de notre travail de recherche, nous allons décrire et analyser les citations prises de dix mémoires selon les principes suivants :

- 1- La mise en forme de ces citations, c'est-à-dire l'absence ou la présence des :
 - Deux points :
 - Les guillemets « »
 - Le caractère italique
 - Les notes de bas de page
 - Les verbes introducteurs
- 2- Le sens : c'est-à-dire est-ce-que le sens de la citation citée reflète le sens du texte de mémoire ou bien du passage d'où on a citée.

3- Le principe de commentaire : c'est le passage qui suit la citation ou bien qui est avant.

Cette analyse a pour but de mettre en évidence les erreurs commises par les chercheurs lors de l'insertion des citations.

2. La présentation du corpus :

Pour qu'une étude théorique prenne une valeur scientifique, on doit dévoiler les faits réels et concrets du travail.

Notre recherche se base essentiellement, sur l'insertion des citations. Celle-ci peut prendre plusieurs formes : mot, citation courte, longue, en langue étrangère.... Notre analyse s'intéresse aux citations citées dans les mémoires de master. Ce choix est motivé par le fait que l'utilisation des citations est fréquente par rapport aux autres illustrations.

Pour répondre à cette problématique, nous avons choisi un corpus de trente citations prises dans dix mémoires de master français à l'université de Jijel.

3. La description du corpus :

Notre corpus est constitué de trente citations prises dans dix mémoires de recherche réalisés dans le cadre de la préparation pour l'obtention du diplôme de master inscrit à l'université de Jijel. Parmi ces dix mémoires, notre choix s'est porté sur :

1- Cinq mémoires réalisés dans le cadre du master sciences du langage comme suit :

Mémoire n°1 :

Intitulé : « *contact de langues en contexte publicitaire algérien : cas de l'opérateur téléphonique "djezzy"* », réalisé par *Bourchouia Khadidja* et soutenu en 2013.

Mémoire n°2 :

Intitulé : « *la perception de l'autre à travers le contact de langues : cas des étudiants en master de français de l'université de Jijel* », réalisé par *Ladjeroud Hayat* et soutenu en 2012/2013.

Mémoire n°3 :

Intitulé : « *analyse contrastive des interférences linguistique dans les productions écrites des apprenants de quatrième année moyenne : cas du CEM Boudiaf Abdullah, el Ancer-Jijel* », réalisé par *Arfa Soumia*, soutenu en septembre 2013.

Mémoire n° 4 :

Intitulé : « *la diglossie algérienne entre mythe et réalité (cas de l'émission « achriaa wa masafie » de radio Jijel)* », réalisé par *Kemiha Djihad*, soutenu en 2014/2015.

Mémoire n° 5 :

Intitulé : « *la rhétorique du message publicitaire en Algérie (cas de la radio algérienne : chaîne n°3)* », réalisé par *Benhabiles Nerdjes*, soutenu en 2012/2013.

2- Cinq mémoires réalisés dans le cadre du master sciences et textes littéraires qui sont :

Mémoire n° 1 :

Intitulé : « *les relations familiales et la critique de la société dans le nœud de vipères de François Mauriac* », réalisé par *Tawfik Atrich*, soutenu en septembre 2014.

Mémoire n° 2 :

Intitulé : « *le deuil en écriture dans puisque mon cœur est mort de Maïssa Bey* », réalisé par *Deffas Hanane*, soutenu en 2012/2013.

Mémoire n° 3 :

Intitulé : « *problématique de l'absence du père dans les anges meurent de nos blessures de Yasmina Khadra* », réalisé par *Doufar Meriem*, soutenu en septembre 2012/2013.

Mémoire n° 4 :

Intitulé : « *l'image de l'enfant dans les petits enfants du siècle de Christiane Rochefort* », réalisé par *Merabet Baya*, soutenu en juin 2014.

Mémoire n° 5 :

Intitulé : « *le Désert au féminin dans Timimoune de Rachid Boudjedra* », réalisé par *Chekir Meriem*, soutenu en 2012/2013.

Pour ce qui concerne le corpus étudié, on a trente citations. Face à l'exigüité du temps qui nous est donné, nous avons opté de façon aléatoire pour trois citations prélevées de chaque mémoire, avec ses erreurs et comme citées dans les mémoires :

Memoire1 : « *contact des langues en contexte publicitaire algérien : cas de l'opérateur téléphonique "djezzy"* ».

Les citations prises de cette mémoire sont :

1. Depez considère comme bilingue *«toute personne qui comprend et/ou parle quotidiennement sans difficultés deux langues»*.

Dans cette citation l'apprenant ne met pas les deux points, selon les règles de la rédaction lorsqu'on cite une citation de tel ou tel écrivain. En effet, la règle est que l'on doit citer les deux points avec les guillemets. Alors cette erreur commise par l'apprenant est relative à la mise en forme.

2. Enfin l'alternance extraphrastique *«lorsque les segments alternés sont des expressions idiomatiques»*.

Ici on observe le manque de deux points également et l'absence du verbe introducteur. En effet, selon les normes rédactionnelles, la première des choses que l'on doit faire c'est de mettre le verbe introducteur suivi des deux points. Donc, il s'agit aussi d'erreurs de mise en forme de la citation.

3. L'émetteur : un (je-publiciste) se définit comme étant une instance communicante, et lieu d'un projet de parole publicitaire à l'intention d'un destinataire imaginé.

Pour cette citation, on trouve que l'étudiant au lieu d'insérer la citation entre guillemets et en caractère italique, il ne met pas les guillemets et il écrit en taille normale. C'est-à-dire il ne respecte pas les normes de la rédaction, au niveau de la mise en forme.

Memoire2 : *« la perception de l'autre à travers le contact de langues cas des étudiants en master de français de l'université de Jijel »*.

Les citations sont :

1. "K. Taleb. Ibrahimî". 1995, in Sebaa, r.1996 : *a été soumise et se plie encore aux exigences contradictoires du processus complexe de maturation du tissu plurilinguistique encore en cours dans la société algérienne.*

Pour ce deuxième mémoire, on observe dans cette citation le manque des guillemets et du verbe introducteur. Alors ici également l'erreur est au niveau de la mise en forme où l'étudiant doit citer la citation entre guillemets.

2. Poyer considère le stéréotype comme *«une sorte de représentation que la notoriété, la fréquence, la simplicité ont imposé comme évidence à l'ensemble d'une communauté»*.

L'apprenant ici ne commente pas cette citation, on observe également le manque des deux points. Donc ici le rédacteur ou bien l'étudiant néglige l'étape du commentaire qui suit la citation. Alors il fait une erreur au niveau du commentaire où il doit expliquer le sens de citation au lecteur pour le convaincre. Au niveau de mise en forme le manque des deux points constitue un manque à la règle.

3. Pour l'auteur, il s'agit donc, « *d'une structure sociocognitive figée dont la pertinence pratique en discours est tributaire de son fonctionnement réducteur et univoque et d'une stabilité de contenu rassurante pour les usagers* »

On trouve ici l'erreur qui concerne la valeur de ponctuation, c'est-à-dire manque des deux points et des virgules... au niveau de la citation. Alors l'erreur commise est au niveau de mise en forme.

Memoire3 : « *analyse contrastive des interférences linguistiques dans les productions écrites des apprenants de quatrième année moyenne cas du CEM Boudiaf Abdullah, el Ancer-Jijel* ».

Les citations prises de cette mémoire sont :

1. le transfert « *s'effectue lorsqu'un individu en vient à utiliser plus souvent au foyer une langue autre que sa langue maternelle* »

Ici l'erreur est au niveau de note de bas de page où le rédacteur doit mettre la référence bibliographique. L'absence des deux points constitue un écart de plus à la norme rédactionnelle.

2. l'interférence linguistique est définie par l'association américaine M.L.A (modern language association) comme « *l'effet négatif que peut avoir une habitude sur l'apprentissage d'une autre langue* »

L'erreur rencontrée par le rédacteur est au niveau de la note de bas de page, c'est-à-dire il ne cite pas la référence bibliographique avec aussi le manque des deux points. Ici également, l'étudiant ne respecte pas les règles de mise en forme des citations.

3. quand à la compétence, elle est définie selon les mêmes auteurs comme une « *capacité reconnue en telle ou telle matière et qui donne le droit d'en juger* ».

L'erreur est relative à l'absence des deux points, c'est-à-dire au niveau de la mise en forme.

Memoire4 : « *la diglossie algérienne entre mythe et réalité (cas de l'émission «achriaa wa masafie» de radio Jijel) ».*

Les citations prises comme exemplaires de cette mémoire sont :

1. Pour Louis-Jean Calvet, le monde apparaît toujours « comme une vaste mosaïque linguistique » en démentions géographiques et sociales.

L'apprenant écrit la citation avec la taille normale au lieu de l'écrire en caractère italique avec, en plus l'absence de référence bibliographique et les deux points.

2. Pour Frédéric barbier et Catherine Lavenir, on entend par medias « tout système de communication permettant à une société de remplir tout ou partie des trois fonctions essentielles de la conservation, de la communication à distance des messages et des savoirs, et de la réactualisation des pratiques culturelles et politique »

L'erreur commise par le chercheur est celle de l'absence de deux points et l'écriture en taille normale. Dans cette citation, l'apprenant ne respecte pas le principe de mise en forme.

3. il postule qu'en son sens le plus large la diglossie consiste à des « relations fonctionnelles et sociales entre langues ou variétés des langues différentes ».

Pour cette citation, c'est le même cas pour les deux précédentes c'est-à-dire l'absence des deux points et l'écriture en italique. Le rédacteur écrit avec la taille normale. Donc, il ne respecte pas les règles de rédaction, au niveau de la mise en forme surtout.

Memoire5 : « *La rhétorique du message publicitaire en Algérie (cas de la radio algérienne : chaine n°3) ».*

Les trois citations sont :

1. l'énonciation peut être définit, avec Emile Benveniste (1974), comme « *la mise en fonctionnement de la langue au moyen d'un acte individuel d'utilisation* ».

On observe ici l'absence de ponctuation, c'est-à-dire l'étudiant ne met pas les deux points avant de mettre les guillemets.

2. [...] la qualité de l'expression et le style de la locution.

« *Communiquer, c'est procéder à une mise en scène* ».

L'erreur est commise au niveau du commentaire, c'est-à-dire l'étudiant ne commente pas la citation qu'il insère. Pourtant il devait faire un commentaire après la citation où il explique le contenu ou bien éclairer le sens de la citation pour convaincre le lecteur, une étape que le chercheur a négligé.

3. voyons la citation de Bossuet Bourgoing « *pour orner une telle vie je n'ai pas besoin d'emprunter les fausses couleurs de la rhétorique* ».

Pour cette citation, le chercheur ne cite pas les références bibliographiques. Il s'agit aussi d'une erreur au niveau de la mise en forme.

Memoire6 : «*Les relations familiales et la critique de la société dans Le Nœud de Vipères de François Mauriac*».

On a également trois citations :

1. selon Mauriac, l'homme est un comédien qui ne sait que feindre son vrai caractère et qui vit dissimulé derrière un masque [...] l'ombre de la famille obscurcit la vision de l'individu. D'habitude le reflet de la société marque l'âme de l'individu de façon consciente.

Les erreurs commises par l'étudiant relèvent du niveau de mise en forme, c'est-à-dire l'absence des deux points et les guillemets. La citation est écrite, en plus, en taille normale. Donc, il ne respecte pas les règles de mise en forme relatives aux deux points, aux guillemets et à l'écriture en italique.

2. l'écrivain selon Lukas devient spectateur, un témoin de la vie sociale.

C'est pareil le cas pour cette citation où l'erreur commise par le rédacteur relève du niveau de la mise en forme (l'absence des guillemets, les deux points, la note de bas de page et l'écriture normale).

3. [...] l'agneau (1951) complète une œuvre qui reste centrée sur les problèmes du péché et de la grâce.

Je suis romancier, je suis catholique : c'est là qui est le conflit! Je crois qu'i lest heureux pour un romancier d'être catholique, mais je suis sur aussi qu'il est très dangereux pour un catholique d'être romancier...

Le rédacteur ici fait l'erreur au niveau du sens, c'est-à-dire le sens de la citation ne reflète pas le même sens du passage où elle est citée à cause du mauvais choix de citation.

D'autres erreurs relèvent du niveau de mise en forme, l'écriture normale au lieu d'écrire en italique, de l'absence des deux points et des guillemets.

Memoire7 : « *Le deuil en écriture dans Puisque Mon Cœur est Mort de Maissa Bey* »

Les citations prises de cette mémoire sont :

1. la vitesse : « *la vitesse qui concerne la durée fictive des événements (en année, mois, jour,...) et la durée de la narration (en chapitre, pages, lignes...)* ».

Le chercheur néglige ici l'étape du commentaire, c'est-à-dire il ne fait pas l'effort d'expliquer au lecteur pour le convaincre.

2. Marie Frédérique Becqué affirme que la mort est difficile à accepter dans tous les cas, mais la vraie souffrance se manifeste lors d'une disparation tragique.

Le rédacteur écrit la citation en taille normale. Il ne met ni deux points ni guillemets faute de respect des règles de la mise en forme.

3. Elisabeth Kubler-Ross et David Kessler, sont des docteurs en thanalogie qui est une : « *discipline issue de l'anthropologie qui a pour but d'étudier l'amour et le «mourir» [...] elle prend en compte les aspects sociologiques, psychologiques, historiques de la mort et de «mourir»* ». Pour eux, le deuil est une réaction [...].

L'apprenant néglige l'étape du commentaire. Il ne fait aucun commentaire autour de la citation qu'il a citée pour défendre son point de vue.

Memoire8 : « *Problématique de l'absence du père dans Les Anges Meurent De Nos Blessures de Yasmina Khadra* ».

Les citations sont :

1. [...] La psychanalyse freudienne et lacanienne : « il s'agit de réduire la souffrance, de dénouer les conflits psychiques, par la parole et l'analyse des lapsus et des rêves ».

Le rédacteur écrit cette citation en taille normale au lieu d'écrire en italique.

2. Lacan ne pense que la psychanalyse,

Est l'approche qu'il fait du sujet est destinée aux psychanalystes, analystes et à tous ceux qui peuvent être engagés dans une analyse psychanalytique du sujet. Ce qui paraît particulièrement intéressant pour l'interprétation des textes littéraires [...].

L'erreur rencontrée ici par l'apprenant est au niveau du commentaire où l'étudiant ne commente pas cette citation. Nous constatons en plus l'absence des deux points, des guillemets et l'écriture en taille normale au lieu de respecter les normes de rédaction.

3. L'autorité parentale : « *est un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant. Elle appartient au père et à mère jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant pour le protéger [...]* ».

L'étudiant ici ne commente pas la citation. Donc l'erreur apparaît au niveau du commentaire, qui devait suivre la citation pour mieux expliciter son point de vue.

Memoire9 : « *L'image de l'enfant dans Les Petits Enfants Du Siècle de Christiane Rochefort* »

Nous avons pris ainsi trois citations qui sont :

1-J. Y. Tadié « dans un texte l'espace se définit comme l'ensemble des signes qui produisent un effet de représentation ».

On observe que le sens de la citation ne reflète pas le lieu avec le thème abordé, ceci en plus de l'absence du verbe introducteur, des deux points et de la police de caractères simples et non pas italiques. Donc, les erreurs commises par l'étudiant sont au niveau du sens à cause de mauvais choix de citation et au niveau de la mise en forme.

2. Selon Barthe, le titre doit remplir plusieurs autres fonctions [...] une fonction distinctive : il singularise le texte qu'il annonce le distingue des autres ouvrages.

Ici l'erreur commise est au niveau de la mise en forme de la citation. Cette dernière est écrite en caractères normales au lieu de paraître en italique. Ceci avec l'absence des deux points et de la référence bibliographique où l'étudiant n'indique pas la référence au bas de page.

3. Jean Milly dit dans ce propos :

Tout un univers de signification dissimulé dans le nom propre [...] la réalité transposée dans toute écriture [...] en rapport avec l'imagination de l'auteur, avec celle de lecteur et avec la notion d'inconscient.

En ce qui concerne cette citation, on trouve que l'apprenant ne fait pas de commentaire à propos de cette citation, avec l'absence des guillemets. Donc, en plus des erreurs au niveau du commentaire, les règles d'insertion de la citation ne sont pas respectées au niveau de la forme.

Mémoire10 : « *Le Désert au féminin dans Timimoune de Rachid Boudjedra* »

Les trois citations prises de cette mémoire sont :

1. Brunet-Ferras-Bailly et Lévy-Lussault confirment que le désert est une zone inhabitée ni plus ni moins.

Le rédacteur n'écrit pas la citation en caractères italiques et oublie en plus les deux points et les guillemets.

2. [...] le sens que lui donne la première Edition de l'Académie Française : « inhabité, qui n'est pas guerre fréquente [...] Désert sauvage, désert effroyable [...] se confiner, se retirer dans les déserts. Les pères de désert ».

L'apprenant écrit la citation en écriture normale au lieu d'écrire en caractères italiques c'est-à-dire une erreur au niveau de mise en forme.

3. L'espace est la dimension du vécu, c'est l'appréhension des lieux où se déploie une expérience : il n'est pas copie d'un lieu référentiel mais jonction entre espace du monde et l'espace de l'imaginaire.

L'apprenant chercheur n'insère pas la citation entre guillemets ni l'écrit en caractères italiques. Ici également l'apprenant doit insérer la citation en italique et entre guillemets pour respecter les normes de rédaction.

4. La présentation des erreurs dans l'insertion des citations au corpus étudié :

Notre étude analytique du corpus est constituée de trente citations prises dans dix mémoires réalisés dans le cadre de l'obtention du diplôme de master inscrit à l'université de Jijel.

D'après l'analyse qu'on a déjà faite, nous trouvons que les difficultés commises par les étudiants lors de l'insertion des citations se situant à divers niveaux : au niveau de la mise en forme les erreurs se manifestent dans 21 citations. Au niveau de commentaire, on trouve les erreurs dans 7 citations. Les erreurs au niveau du sens apparaissent seulement dans 2 citations.

5. La présentation des résultats en termes de pourcentage :

On peut traduire les résultats obtenus en chiffres lors de l'analyse en pourcentage que nous traduisons dans l'illustration suivant :

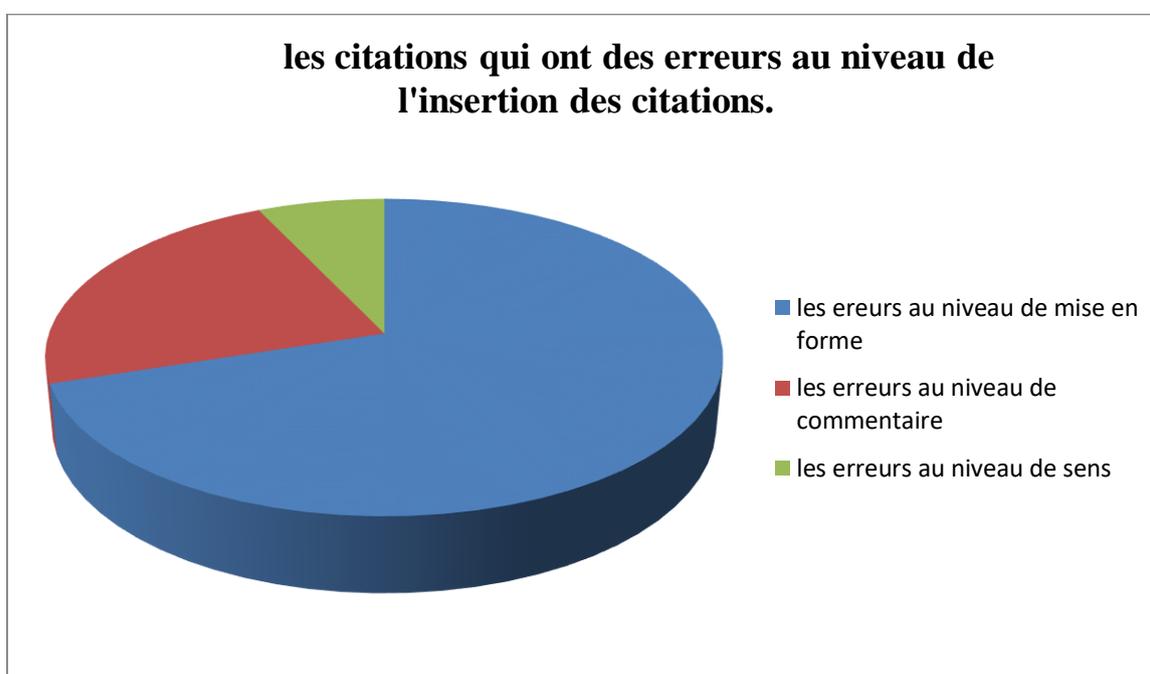


Fig1 : les citations qui ont des erreurs au niveau de l'insertion des citations.

- Pour les erreurs au niveau de mise en forme, elles occupent 70%.
- Pour celles qui ont au niveau de commentaire, on a 23%.
- Pour ce qui concerne les erreurs au niveau de sens, elles s'occupent 7%.

6. Discussions et interprétations des résultats :

A partir des résultats obtenus après l'analyse du corpus. On trouve que les erreurs au niveau typographique c'est-à-dire au niveau de la mise en forme constituent en terme de pourcentage 70% comme le montre l'illustration dans la **figure1 : les citations qui ont des erreurs au niveau de l'insertion des citations**. Alors que le reste de l'ensemble des mémoires étudiés respectant le principe de mise en forme résulte 30%.

Pour ce qui concerne les erreurs au niveau discursif ou bien au niveau du commentaire elles constituent un pourcentage de 23%, par rapport aux mémoires qui sont restés fidèles à ce principe lesquels résultent 77%.

C'est le cas également du principe de sens, c'est-à-dire au niveau textuel où les erreurs constituent 7%, de l'ensemble des erreurs.

Cette analyse nous montre que les erreurs souvent commises par les étudiants lors de l'insertion des citations se situent sur trois niveaux qui sont : le niveau de la mise en forme, le niveau du sens et le niveau du commentaire. Sur le plan textuel et concernant les principes de cohérence et de cohésion, on trouve que les étudiants chercheurs ont un problème au niveau de choix des citations où ils citent des citations qui ne vont pas dans le même sens du passage ou du paragraphe qu'elles devaient appuyer.

Ainsi, la citation aborde le thème de la relation entre la religion et le romantique alors que le paragraphe traite des œuvres qui ont une relation avec les problèmes de grâce, comme nous montre l'exemple suivant :

EX :

[...] l'agneau (1954) complète une œuvre qui reste centrée sur les problèmes du péché et de grâce.

" Je suis romancier, je suis catholique : c'est là qui est le conflit! Je crois qu'il est heureux pour un romancier d'être catholique, mais je suis sûr aussi qu'il est très dangereux pour un catholique d'être romancier... " (citée du corpus d'étude).

Une autre erreur observable lors de l'analyse des citations dans les dix mémoires, c'est celle au plan discursif c'est-à-dire au niveau du commentaire. Cette difficulté sur laquelle butent les rédacteurs revient à l'absence des reformulations et des explications ou bien des synthèses pour trouver une cohérence entre le sens du thème et le contenu de la citation. Sachons que le commentaire est une étape très essentielle qui favorise la bonne

insertion de la citation et qui la rend explicite et montre ainsi la maîtrise de la langue et du sujet spécialement par le chercheur.

On trouve donc que la plupart des rédacteurs négligent l'étape de reformuler et de synthétiser, où le commentaire fait défaut comme pour les exemples suivants :

EX1 :

"communiquer, c'est procéder à une mise en scène" (citée du corpus d'étude)

EX2 :

Jean Milly dit dans ce propos :

" Tout un univers de signification dissimilé dans le nom propre [...] la réalité transposée dans toute écriture [...] en rapport avec l'imagination de l'auteur, avec celle de lecteur et avec la notion d'inconscient." (citée de corpus d'étude)

Mais l'erreur qui revient le plus dans notre corpus est celle située sur le plan typographique : la mise en forme typographique des citations.

D'autre part, il faut signaler que parfois le rédacteur ne respecte pas les normes ou bien la méthodologie de l'insertion des citations, par fois au niveau des formules introductives, autrement dit, le cas de l'absence de verbe introducteur.

EX : L'alternance extraphrastique : *«lorsque les segments alternés sont des expressions idiomatiques»*. (Citée de corpus d'étude)

Un autre type d'erreur se manifeste sur le plan de la mise en forme, celle de références bibliographique, c'est-à-dire les notes de bas de page. Comme nous le montre l'exemple suivant :

EX : pour Louis-Jean Calvet, le monde apparait toujours *«comme une vaste mosaïque linguistique»* en dimensions géographiques. (Citée de corpus d'étude)

De même, nous avons découvert que certains rédacteurs insèrent les citations une fois en caractères italiques, une autre en caractères normales :

EX : pour Frédéric Barbier et Catherine Lavenir, on entend par medias : « tout système de communication permettant à une société de remplir tout ou partie des trois fonctions essentielles, de la communication à distance des messages et des savoirs, et de la réactualisation des pratiques culturelles et politiques ». (Citée de corpus d'étude)

L'absence des deux points et des guillemets :

EX : l'écrivain selon Lukas devient spectateur, un témoin de la vie sociale. (Citée de corpus d'étude)

Ainsi, on trouve des erreurs qui se manifestent dans une citation sur deux plans en même temps : sur le plan typographique et sur le plan discursif, c'est-à-dire au niveau de mise en forme et au niveau également du commentaire comme dans l'exemple suivant :

EX : Marie Frédérique Becqué affirme que la mort est difficile à accepter dans tous les cas, mais la vraie souffrance se manifeste lors d'une disparation tragique.

Dans cet exemple, le rédacteur ne respecte pas les normes de la mise en forme typographique où il n'écrit pas en caractères italiques, ni entre guillemets ni met les deux points. Et pour le commentaire, le rédacteur insère cette citation sans la commenter.

D'après ces résultats, nous constatons que malgré l'enseignement qu'ils ont reçu, beaucoup des chercheurs ont des lacunes au niveau méthodologique de la rédaction scientifique.

Conclusion partielle :

Après l'analyse du corpus et l'interprétation des résultats obtenus, nous constatons que les rédacteurs ou bien les chercheurs ont des lacunes au niveau méthodologique de la rédaction scientifique, qui a une fonction primordiale lors d'une rédaction scientifique.

Conclusion

Conclusion :

Dans un travail de recherche scientifique, il est très important de trouver une démarche rigoureuse et cohérente, quelque soit le type de sujet. La recherche ne peut être une simple compilation d'informations, ni une synthèse de l'existant. Elle doit apporter du nouveau, un surplus de connaissances soit au niveau de la matière et du contenu soit au niveau de la méthode ou bien celui des résultats.

Pour qu'une recherche soit complète, il faut la rédiger. L'action de rédiger un texte est très complexe. Elle n'est pas une simple transcription d'un travail scientifique. Elle fait appel à plusieurs champs de savoirs, participe à la conception et à la réussite du projet scientifique. Cette action se réalise selon des normes spécifiques et pour être une bonne rédaction, le chercheur doit respecter ces normes qui sont différenciées selon le choix du travail à réaliser.

Alors, l'étudiant utilise des illustrations et des références lors de la réalisation de son travail pour renforcer ses arguments de son travail.

Nous nous sommes donnés comme objectif l'analyse de l'insertion des citations dans les mémoires de recherche en F.L.E et nous avons pu constater que beaucoup de lacunes persistent lors de l'insertion des citations, ce qui signifie qu'il ne suffit pas de suivre des cours pour pouvoir maîtriser les règles de la recherche scientifique. Encore, faut-il faire soi-même de la recherche et apprendre de ses erreurs et de ceux des autres. Autrement dit, un mémoire de fin d'étude ne fait pas forcément de son rédacteur un chercheur conformé. La vraie recherche ne recommence à notre avis qu'avec le doctorat. Et même à ce niveau, on continue à apprendre car un universitaire est un éternel apprenant.

La bibliographie

Corpus d'étude :

Memoire1 :« *contact des langues en contexte publicitaire algérien : cas de l'opérateur téléphonique "djezzy" »*, Bourchouia Khadidja, 2013.

Les trois citations sont :

1. Deprez considère comme bilingue *«toute personne qui comprend et/ou parle quotidiennement sans difficultés deux langues»*.
2. Enfin l'alternance extraphrastique *«lorsque les segments alternés sont des expressions idiomatiques*
3. L'émetteur : un (je-publiciste) se définit comme étant une instance communicante, et lieu d'un projet de parole publicitaire à l'intention d'un destinataire imaginé.

Memoire2 :« *la perception de l'autre à travers le contact de langues cas des étudiants en master de français de l'université de Jijel »*, Ladjeroud Hayat, 2012/2013.

Les trois citations sont :

1. "K. Taleb. Ibrahimî". 1995, in Sebaa, r.1996 : *a été soumise et se plie encore aux exigences contradictoires du processus complexe de maturation du tissu plurilinguistique encore en cours dans la société algérienne.*
2. Poyer considère le stéréotype comme *«une sorte de représentation que la notoriété, la fréquence, la simplicité ont imposé comme évidence à l'ensemble d'une communauté»*.
3. Pour l'auteur, il s'agit donc, *« d'une structure sociocognitive figée dont la pertinence pratique en discours est tributaire de son fonctionnement réducteur et univoque et d'une stabilité de contenu rassurante pour les usagers »*

Memoire3 : « *analyse contrastive des interférences linguistiques dans les productions écrites des apprenants de quatrième année moyenne cas du CEM Boudiaf Abdullah, el Ancer-Jijel »*, Arfa Soumia, septembre 2013.

Les trois citations sont :

1. le transfert *« s'effectue lorsqu'un individu en vient à utiliser plus souvent au foyer une langue autre que sa langue maternelle »*

2. l'interférence linguistique est définie par l'association américaine M.L.A (modern language association) comme « *l'effet négatif que peut avoir une habitude sur l'apprentissage d'une autre langue* ».

3. quand à la compétence, elle est définie selon les mêmes auteurs comme une « *capacité reconnue en telle ou telle matière et qui donne le droit d'en juger* »

Memoire4 : « *la diglossie algérienne entre mythe et réalité (cas de l'émission «achriaa wa masafie» de radio Jijel)* », Kemiha Djihad, 2014/2015.

Les trois citations sont :

1. Pour Louis-Jean Calvet, le monde apparait toujours « *comme une vaste mosaïque linguistique* » en démentions géographiques et sociales.

2. Pour Frédéric barbier et Catherine Lavenir, on entend par medias « *tout système de communication permettant à une société de remplir tout ou partie des trois fonctions essentielles de la conservation, de la communication à distance des messages et des savoirs, et de la réactualisation des pratiques culturelles et politique*

3. il postule qu'en son sens le plus large la diglossie consiste à des « *relations fonctionnelles et sociales entre langues ou variétés des langues différentes* ».

Memoire5 : « *La rhétorique du message publicitaire en Algérie (cas de la radio algérienne : chaine n°3)* », Benhabiles Nerdjes, 2012/2013.

Les trois citations sont :

1. l'énonciation peut être définit, avec Emile Benveniste (1974), comme « *la mise en fonctionnement de la langue au moyen d'un acte individuel d'utilisation* ».

2. [...] la qualité de l'expression et le style de la locution.

« *Communiquer, c'est procéder à une mise en scène* »

3. voyons la citation de Bossuet Bourgoing « *pour orner une telle vie je n'ai pas besoin d'emprunter les fausses couleurs de la rhétorique* ».

Pour cette citation le chercheur ne cite pas les références bibliographiques,

Memoire6 : «*Les relations familiales et la critique de la société dans Le Nœud de Vipères de François Mauriac*», Tawfik Atrich, septembre 2014.

Les trois citations sont :

1. selon Mauriac, l'homme est un comédien qui ne sait que feindre son vrai caractère et qui vit dissimulé derrière un masque [...] l'ombre de la famille obscurcit la vision de l'individu. D'habitude le reflet de la société marque l'âme de l'individu de façon consciente.
2. l'écrivain selon Lukas devient spectateur, un témoin de la vie sociale.
3. [...] l'agneau (1951) complète une œuvre qui reste centrée sur les problèmes du péché et de la grâce.

Je suis romancier, je suis catholique : c'est là qui est le conflit! Je crois qu'il est heureux pour un romancier d'être catholique, mais je suis sûr aussi qu'il est très dangereux pour un catholique d'être romancier...

Memoire7 : «*Le deuil en écriture dans Puisque Mon Cœur est Mort de Maïssa Bey*», Deffas Hanane, 2012/2013.

Les trois citations sont :

1. la vitesse : «*la vitesse qui concerne la durée fictive des événements (en année, mois, jour,...) et la durée de la narration (en chapitre, pages, lignes...)* ».
2. Marie Frédérique Becqué affirme que la mort est difficile à accepter dans tous les cas, mais la vraie souffrance se manifeste lors d'une disparition tragique.
3. Elisabeth Kubler-Ross et David Kessler, sont des docteurs en thanatologie qui est une : «*discipline issue de l'anthropologie qui a pour but d'étudier l'amour et le «mourir» [...] elle prend en compte les aspects sociologiques, psychologiques, historiques de la mort et de «mourir»* ». Pour eux, le deuil est une réaction [...].

Memoire8 : «*Problématique de l'absence du père dans Les Anges Meurent De Nos Blessures de Yasmina Khadra* », Doufar Meriem, 2012/2013.

Les trois citations sont :

1. [...] La psychanalyse freudienne et lacanienne : «*il s'agit de réduire la souffrance, de dénouer les conflits psychiques, par la parole et l'analyse des lapsus et des rêves* »

2. Lacan ne pense que la psychanalyse,

Est l'approche qu'il fait du sujet est destinée aux psychanalystes, analystes et à tous ceux qui peuvent être engagés dans une analyse psychanalytique du sujet. Ce qui paraît particulièrement intéressant pour l'interprétation des textes littéraires [...].

3. L'autorité parentale : « *est un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant. Elle appartient au père et à mère jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant pour le protéger [...]* ».

Memoire9 : « *L'image de l'enfant dans Les Petits Enfants Du Siècle de Christiane Rochefort* », Merabet Baya, juin 2014.

Les trois citations sont :

1-J. Y. Tadié « dans un texte l'espace se définit comme l'ensemble des signes qui produisent un effet de représentation ».

2. Selon Barthe, le titre doit remplir plusieurs autres fonctions [...] une fonction distinctive : il singularise le texte qu'il annonce le distingue des autres ouvrages.

3. Jean Milly dit dans ce propos :

Tout un univers de signification dissimulé dans le nom propre [...] la réalité transposée dans toute écriture [...] en rapport avec l'imagination de l'auteur, avec celle de lecteur et avec la notion d'inconscient.

Mémoire10 : « *Le Désert au féminin dans Timimoune de Rachid Boudjedra* », Chekir Meriem, 2012/2013.

Les trois citations sont :

1. Brunet-Ferras-Bailly et Lévy-Lussault confirment que le désert est une zone inhabitée ni plus ni moins.

2. [...] le sens que lui donne la première Edition de l'Académie Française : « inhabité, qui n'est pas guerre fréquente [...] Désert sauvage, désert effroyable [...] se confiner, se retirer dans les déserts. Les pères de désert ».

3. L'espace est la dimension du vécu, c'est l'appréhension des lieux où se déploie une expérience : il n'est pas copie d'un lieu référentiel mais jonction entre espace du monde et l'espace de l'imaginaire.

Les références bibliographiques :

- Jean-Marie M. Dubois, La Rédaction Scientifique, mémoires et thèses : formes régulières et par articles, estem, 2005.

- Pierre Mongeau, Réaliser son mémoire ou sa thèse, presse de l'université de Québec, 2008.

- Collete, Kleemann. Rochas, et al « Comment rédiger un rapport, un mémoire, un projet de recherche, une activité de recherche en cours? » Manuel de rédaction avec modules d'apprentissage des techniques d'écriture en français, projet « rédiger », 2001.

-Pierre Teilhard de Chardin, Ecrits Scientifiques (1881-1955)

-Dalcq Anne-Elizabeth, et al, Lire comprendre, écrire le français scientifique : avec Exercices et corrigés, Ed. De Boeck, Belgique 1999.

-Devallard, Joëlle ; Marco, Luc (1993), Ecrire et publier dans une revue scientifique. Les Editions Paris : d'Organisation.

-Lenoble-Pinson, Michèle, La Rédaction Scientifique, conception, rédaction, présentation, signalétique, Bruxelles, De Boeck, 1996.

-Assia, Khiat, écriture, lecture d'un mémoire.

-Leclerc, Jacques, Le Français Scientifique : guide de rédaction et de vulgarisation, Brossard Lingua Tech éditeur, 1999.

-Yves Lemay, Pierre Rioux et Alain Caron, Guide De Rédaction d'Un Document Scientifique, UQAR, 17/09/2013.

-Olivier Millet, Dictionnaire Des Citations, 1992.

-Dictionnaire de Nouveau Petit Larousse, 1999.

-Dictionnaire Larousse, Maxi Poche, 2008.

-Antoine Compagnon, La Seconde Main, 1979.

- Muke Zihisire, La Recherche en Sciences sociale et Humaines, guide pratique méthodologique et cas concrets, hamattan, 2011.
- Maria Teresa, Cabré, « La terminologie : méthodes et application», Armon Colin, la presse de l'université d'ottaria.
- Jean-Marc Defays, Principes et pratiques de la communication scientifique et techniques préface d'Arthur Bodson/méthodes en sciences humaines, 2003.
- Myriam Greuter, Guide des études, mémoire rapport de stage : les contraintes et les bons côtés, l'Etudiants.
- Politique de l'université de Montréal sur la probité intellectuelle en recherche, 20 novembre 2012.
- débat de la page de discussion-Alchemica fr.wikipedia.org/wiki/citation.
- <http://fr.wikipedia.org/wiki/recherche-scientifique>.
- <http://www.iae-eiffel.fu/LMD>.
- fr.m.wikipedia.org/wiki/Plagiat.
- la probité et l'inconduite scientifique <http://benhur.Teluq.ca/st3/sciences/sci1013/index.htm>.

Annexes

Résumé :

Notre recherche intitulé: « l'analyse des difficultés à l'insertion des citations aux mémoires de master de fin d'étude de français ». Elle a pour objectif d'évaluer les compétences rédactionnelles de l'étudiant chercheur qui s'intéresse par les illustrations, spécialement l'insertion des citations qui prises comme appuie au domaine de recherche et de savoir les difficultés concernant l'insertion.

Ce travail de recherche s'appuie sur une méthode qu'elle est à la fois descriptive pour présenter et de décrire la situation en question et analytique où on s'intéresse par l'analyse des résultats obtenus après cette étude.

Et à la fin de notre étude, nous sommes arrivées aux résultats suivants : les difficultés rencontrent par les étudiants situées sur plusieurs niveaux : typographique, textuel et discursif.

Les mots clés : insertion, citation, mémoire, difficultés, recherche, étude.

ملخص:

بحثنا بعنوان تحليل صعوبات إدراج الاقتباسات في مذكرات التخرج ماستر لغة فرنسية بهدف تقييم مهارات الكتابة لدى الطالب الباحث الذي يهتم بالوسائل التوضيحية خاصة الاقتباسات المأخوذة كدعم في مجال البحث و معرفة الصعوبات المتعلقة بالإدراج.

يعتمد هذا البحث على المنهج الوصفي الذي يقوم بتقديم وصف للتساؤل وكذا التحليلي أين نهتم بتحليل النتائج المتحصل عليها بعد الدراسة.

وفي نهاية الدراسة توصلنا إلى أن هناك عدة صعوبات تواجه الطلبة على عدة مستويات: الشكلي والنصي وكذا الخطابي.

الكلمات المفتاحية: إدراج، اقتباس، مذكرة، صعوبات، بحث، دراسة.